

Point de vue

L'erreur collective des 35 heures, par Michel Godet

LE MONDE | 06.02.06 | 13h34 • Mis à jour le 06.02.06 | 13h34

Il n'est pas trop tard pour que les responsables de gauche et de droite reconnaissent tout haut ce qu'une majorité d'entre eux pensent tout bas : l'erreur collective des 35 heures. La bonne foi de ses promoteurs n'est pas en cause, ni même la tendance historique à la baisse du temps de travail dans la durée de vie des citoyens, qui s'allonge d'environ un an tous les quatre ans. L'erreur est de nature malthusienne : ils pensaient, à tort, que la quantité de travail était limitée, et qu'il fallait donc la partager.

Or, si la France recule par rapport à ses partenaires (sa croissance économique par habitant est systématiquement inférieure à la moyenne européenne de 0,3 point par an depuis un quart de siècle), c'est tout simplement parce qu'elle travaille chaque année moins qu'eux : 4 semaines de moins par habitant que la moyenne européenne, et 10 semaines de moins qu'aux Etats-Unis ! Si, par un coup de baguette magique, les Français travaillaient autant que les Américains en gardant la même productivité, ils auraient 8 000 euros de plus de grain à moudre par habitant et par an ! La nouvelle majorité de 2002 n'a pas eu le courage de remettre en question les 35 heures, considérées comme une "avancée sociale", alors que le recul économique était déjà patent.

C'est bien l'activité qui crée la richesse et l'emploi : il faut travailler plus pour travailler tous. En travaillant moins on s'appauvrit, et les pays européens où la croissance par habitant est la plus forte et le chômage est réduit sont aussi ceux où l'on travaille plus qu'ailleurs. Il aurait fallu faire table rase des 35 heures, car il était paradoxal de réduire la durée hebdomadaire et annuelle du travail et d'augmenter ensuite le nombre d'années de cotisations pour la retraite à taux plein ! Il faudra bien un jour calculer le temps de travail globalisé tout au long de la vie avec le maximum de souplesse pour l'individualisation des horaires à la carte en fonction des capacités et des contraintes de chacun. Il s'agirait de répartir comme on l'entend les 70 000 heures que l'on est censé consacrer au travail au long de sa vie (40 ans à 1 750 heures par an pour prendre la moyenne européenne). Qui dit souplesse dit possibilité de travailler 45 ou 50 heures par semaine à l'âge de 30 ans et 25 heures à temps partiel à 60 ans.

La montée des tensions internationales imposa en 1939 d'abandonner les 40 heures de 1936 pour revenir à 45 heures, y compris dans l'administration. Cette fois, la rupture annoncée n'est plus la guerre, mais le retournement démographique : les jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont moins nombreux que ceux qui partent à la retraite. Il va bien falloir garder les travailleurs plus longtemps en activité et tenir compte de l'âge dans les conditions et la durée du travail en permettant à ceux qui le souhaitent de faire en 40 heures ce qui pourrait être fait dans la précipitation et le stress des 35 heures. La réduction du temps de travail (RTT) ne répond pas à la variété des besoins et des aspirations des actifs. Ces derniers veulent travailler à leur rythme variable tout au long de la vie ; ils refusent de marcher tous ensemble au même pas cadencé. Sans oublier que la réduction du temps de travail a eu des effets collatéraux destructeurs du plaisir au travail, car il faut des temps morts pour vivre le lien social.

Le temps est venu de stimuler la création de richesses, de récompenser les fourmis et d'encourager les cigales à les imiter, et non l'inverse, comme y conduit notre fiscalité. Cette question est vitale, car, si toutes les fourmis devenaient cigales, ces dernières ne survivraient pas. On a subventionné le non-travail en donnant un cadeau financé par l'impôt aux cigales (payées 39 heures en ne travaillant que

35 heures). Ce cadeau coûte bon an mal an 20 milliards d'euros à la collectivité. Il a certes permis de créer de 350 000 à 400 000 emplois dans la version optimiste des 35 heures, mais il faut se rappeler qu'avec la même somme on aurait pu créer au moins deux fois plus d'emplois payés au smic, charges comprises, et augmenter d'autant la richesse à se partager.

Le gouvernement précédent avait déjà fait un premier pas dans le bon sens en réduisant les surtaxes aux entreprises pour les heures supplémentaires situées entre 35 et 39 heures. Mais, pour revaloriser le travail et vraiment sortir des 35 heures par le haut, le gouvernement de Dominique de Villepin pourrait reprendre une proposition simple à comprendre : rendre les heures supplémentaires non imposables. Cette idée que j'avance depuis trois ans séduit les ministres mais tarde à se concrétiser. Elle irait dans le sens du renforcement de la valeur travail et de la justice sociale.

En effet, on n'est pas imposé sur le temps libre, pourtant inégalement réparti : les deux tiers des actifs sont aux 35 heures, mais les 2,7 millions d'indépendants et plus du tiers des salariés du secteur marchand n'en bénéficient pas. Il serait ubuesque d'instaurer un impôt sur le temps libre. Il est plus simple de récompenser le travail supplémentaire.

Une moitié des Français ne paie pas l'impôt sur le revenu : ces ouvriers et ces employés sont prêts à travailler plus, mais pas pour payer des impôts, ils veulent du "travail au noir officiel". L'autre moitié des Français a peur de "sauter de tranche d'imposition" en travaillant plus. Il s'agit bien d'instaurer un bouclier fiscal pour les bas revenus (complément de celui instauré pour les hauts revenus) et de protéger les travailleurs les plus vaillants contre des prélèvements peu incitatifs au travail supplémentaire. Les cigales devraient soutenir cette mesure, car elles ont besoin des fourmis pour vivre. De toute façon, plus les fourmis sont nombreuses et actives, mieux les cigales se portent !

Economiste, Michel Godet est professeur au Conservatoire national des arts et métiers, a publié *Le Choc* en 2006 (Odile Jacob, 320p., 9 €).

MICHEL GODET

Article paru dans l'édition du 07.02.06

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Voyages
» Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Shopping » Newsletters
» Opinions » Blogs » Finances » Immobilier » Nautisme » RSS

Le Monde

» Abonnez-vous
15€ par mois
» Déjà abonné
au journal

